

autofocus

38

La lettre
de l'observatoire
de l'ANFA



Pour mieux connaître les apprentis et pour mieux comprendre les modalités de leur insertion professionnelle, l'observatoire de l'ANFA, en collaboration avec le réseau des CFA pilotes a lancé en 2005 un programme d'études sur « l'attractivité des métiers » des services de l'automobile.

Ce programme vise à suivre la trajectoire d'apprentis inscrits en CAP, BEP, MC et Bac Pro au sein des filières moto, carrosserie, VP et VI de leur entrée en formation à leur insertion professionnelle.

En 2005, une première enquête par questionnaire a été réalisée auprès de 2031 apprentis du réseau des CFA pilotes de l'ANFA.

Le questionnaire élaboré avec 10 représentants du réseau des CFA pilotes a été renseigné par les apprentis lors de passations collectives en classe.

Résultats de l'enquête Attractivité des métiers de l'automobile pour les jeunes apprentis

1^{ère} interrogation

Depuis plusieurs années, les enquêtes d'insertion dans la vie professionnelle montrent qu'une part importante des apprentis formés aux métiers des services de l'automobile n'est pas embauchée dans les entreprises de ce secteur.

Pour exemple, si l'on examine les modalités d'insertion à plus de trois ans, seulement 42 % des apprentis en emploi sortis de formation en 1998 travaillent dans le secteur automobile. Ce taux varie en fonction du niveau de diplôme et passe ainsi de 54 % pour les Bac pro à 37 % pour les CAP.

Comment expliquer leur départ? Quels sont les apprentis concernés? Une mau-

vaise orientation suffit-il à expliquer « ce taux d'évaporation »?

En s'attachant à suivre les apprentis dès leur entrée en formation, le programme « attractivité » a pour ambition d'apporter un éclairage nouveau sur cette problématique.

Ainsi plusieurs indicateurs issus de l'enquête attractivité de 2006 donnent à penser que l'insertion des apprentis dans les services de l'automobile devrait être potentiellement forte. Cette première lecture des données est ensuite questionnée à partir de notions relatives à l'âge, au passé scolaire de l'apprenti ou encore de la difficulté à trouver une entreprise.

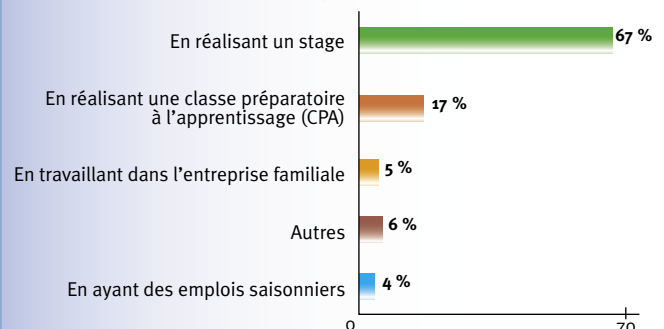
Une orientation professionnelle choisie et motivée

87 % des apprentis interrogés affirment avoir choisi leur métier et ce, quel que soit le diplôme préparé.

Ce taux atteint 91 % parmi les apprentis ayant suivi une classe préparatoire à l'apprentissage (CPA). Pour la majorité des jeunes cette orientation s'est faite après une première immersion dans le secteur, 76 % des apprentis déclarent avoir une expérience préalable du métier, acquise principalement par le biais d'un stage (67 %).

Le score de motivation est globalement très important et significativement plus fort pour les jeunes inscrits dans la filière motocycle. La passion pour les véhicules, le goût pour approfondir ses connaissances sur le métier et le plaisir d'apprendre de nouvelles méthodes de réparation sont les critères qui correspondent bien ou très fortement, parmi ceux proposés, pour plus de 80 % des apprentis.

1^{ère} expérience professionnelle du métier (% calculés sur la base des réponses)



Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006

Focus sur les résultats

Une perception du métier éloignée de la réalité ?

Pour ces jeunes, l'automobile est un « objet passion » (63 % déclarent être passionnés par les véhicules).

Cette passion est plus marquée chez les apprentis de la **filière moto** (76 %). Les plus partagés appartiennent à la **filière VI** (51 %). Par ailleurs, en analysant les résultats concernant les aspects préférés du métier, les apprentis citent des aspects très généraux comme le **contact**

avec les véhicules (15 %), la **réparation** (17 %), la **mécanique en général** (11 %).

Le contact avec une réalité plus complexe peut-elle être source de déception et les inciter à quitter le secteur ? L'attractivité du métier, basée sur une image idéalisée et infantile de l'automobile perçue comme un objet ludique, ne risque-t-elle pas d'être remise en cause une fois confrontée à la réalité ?

ENVIRON 15 % DES APPRENTIS INTERROGÉS PORTENT DES APPRÉCIATIONS MITIGÉES SUR LEURS CONDITIONS D'APPRENTISSAGE ET DE TRAVAIL

10 % des apprentis, soit 205 jeunes, n'identifient pas leur maître d'apprentissage.

Cette incertitude concerne surtout les apprentis **BEP** et **MC** (14 %/13 %) ainsi que les apprentis de la **filière VI** (16 %).

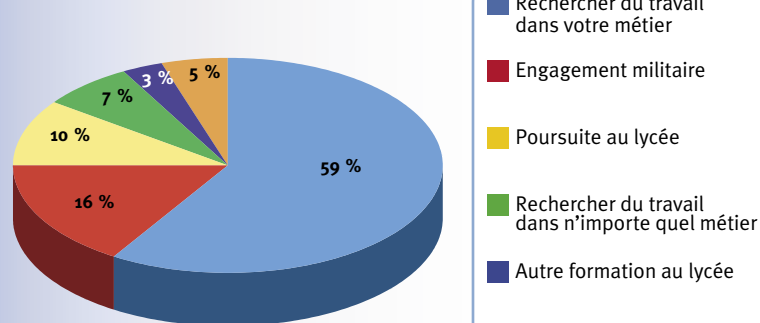
Cette incertitude pourrait induire un manque de repères nécessaires à de jeunes apprentis en cours de formation et conduire à un désinvestissement. 1/3 des apprentis adoptent une position plus mitigée quant à la qualité de l'apprentissage et de l'encadrement.

Enfin, 16 % d'entre eux pensent que le travail confié leur apprend peu de choses sur leur métier.

Une insertion professionnelle dans le métier potentiellement forte

- ❖ 1/4 des apprentis déclarent ne pas vouloir poursuivre leur formation.
- ❖ 59 % de ces jeunes veulent trouver un emploi dans leur secteur. Les **apprentis carrossiers** souhaitent plus massivement accéder au marché de l'emploi (70 %). 7 % des apprentis seraient prêts à élargir leur recherche à tout type de métier. Une part importante des apprentis interrogés, soit 16 % envisagent de s'engager dans l'armée.
- ❖ Les **apprentis BEP** se détourneraient davantage de l'apprentissage. 20 % d'entre eux envisagent de poursuivre au lycée (10 % pour l'ensemble de la population). D'autre part, 19 % d'entre eux (soit 81 jeunes) déclarent ne pas vouloir poursuivre, et 23 % sont indécis. Ces taux peuvent interroger sachant que le BEP a pour vocation de préparer au BAC pro.
- ❖ Parmi ceux qui souhaitent poursuivre en apprentissage, 10 % envisagent de changer de métier (soit 95 jeunes). **À ce stade de l'interrogation les apprentis qui affichent la volonté de quitter volontairement le secteur sont peu nombreux. Ceci étant, à défaut de pouvoir trouver un emploi dans le secteur, 42,5 % d'entre eux envisagent cette éventualité. Plus le niveau de diplôme s'élève plus**

Perspective de sorties d'apprentissage (% calculés sur l'ensemble des réponses)



Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006

cette perspective est envisagée. Ce sont aussi les moins passionnés qui mettent en avant cette possibilité et de façon générale les moins investis émotionnellement dans leur métier (plaisir/contact/carrière).

- ❖ **Au regard de ces résultats globalement très positifs, l'insertion professionnelle dans le métier préparé est potentiellement forte.** Compte tenu du fait que cette étude a été réalisée dans les premiers mois de l'entrée en formation, ces conclusions amènent à penser que dans l'hypothèse d'une réorienta-

tion vers un autre secteur d'activité, celle-ci se définira « a posteriori », à partir de « difficultés » ou événements ultérieurs vécus par ces jeunes. Il s'agira alors au cours des prochaines interrogations de déterminer à quel moment cette projection se redéfinit, et pour quelles raisons.



Focus sur les résultats

Une perception positive du métier préparé, de l'entreprise et dans une moindre mesure du CFA.

80 % des apprentis ont une image positive de leur métier, avec une plus forte adhésion des apprentis de la filière VI (85 %) et de la filière moto (83 %). Cette image est tendanciellement plus favorable pour les apprentis inscrits en CAP et BEP. Par ailleurs, la majorité des apprentis déclare que leurs parents sont fiers du métier qu'ils préparent (80 %). Ce retour valorisant de l'entourage est plus élevé chez les apprentis de la filière VI (86 %) et de la filière carrosserie (83 %).

73 % des apprentis ont une perception plutôt bonne de leur entreprise. Globalement les apprentis prêtent de bonnes intentions à leur employeur puisqu'ils sont 61 % à considérer que l'intérêt pour la formation est la raison pour laquelle ils ont été pris en apprentissage. Ce sont les apprentis en CAP et MC qui prêtent les meilleures intentions à leur employeur. Ils sont plus nombreux en BEP et en Bac pro à invoquer l'embauche de personnel peu coûteuse comme raison à leur recrutement.

L'image du CFA est plutôt bonne pour 50 % des apprentis. Les jeunes de la

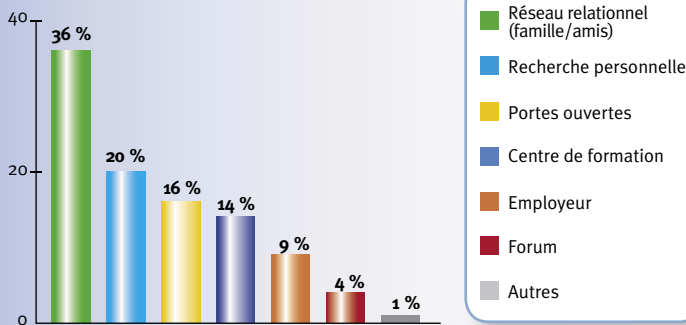
filière carrosserie ont une perception plus mitigée (seuls 47 % d'entre eux évaluent favorablement le CFA). Ceci est peut-être lié à leurs difficultés scolaires plus importantes.

Perception du métier, de l'entreprise et du CFA

	Plutôt bonne	Ni bonne, ni mauvaise	Plutôt mauvaise	Non réponse
Image du métier	79 %	20 %	1 %	-
Image de l'entreprise	73 %	22 %	4 %	1 %
Image du CFA	50 %	42 %	5 %	3 %

Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006

Moyen de connaissance du CFA



Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006

Le réseau relationnel constitue le premier moyen de connaissance du CFA pour 36 % des apprentis et plus particulièrement pour les apprentis des petites et moyennes villes de province (44 %). Le recours aux portes ouvertes (16 %), au centre de formation (14 %) et au forum (4 %) semble assez faible pour l'ensemble des apprentis interrogés.

Des conditions de vie en apprentissage plutôt favorables

Qu'ils soient en CFA ou en entreprise, les apprentis vivent principalement au sein de la structure familiale.

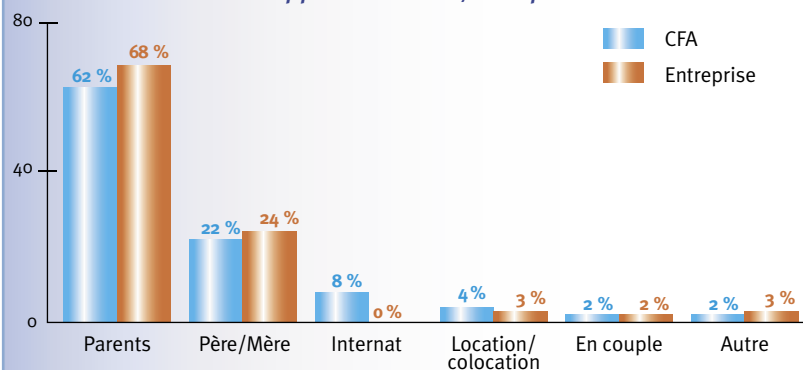
La distance parcourue entre le domicile et le CFA est de 33 km en moyenne avec un temps de transport moyen de 50 mn.

Alors que les apprentis de la filière VP ont un temps de transport de 45 mn en moyenne, celui-ci s'élève à plus d'une heure pour les apprentis de la filière VI. Ces variations sont liées à l'offre de formation inégalement répartie sur le territoire. Ces conditions sont également moins favorables pour les apprentis de la région parisienne.

La distance moyenne entre le domicile et l'entreprise s'élève à 12 km pour un temps de transport moyen de 20 mn.

Les apprentis issus de la filière VP bénéficient de meilleures conditions en la matière avec un temps moyen de 17 mn alors que les apprentis de

Lieu d'habitation des apprentis en CFA/entreprise



Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006

la filière moto ont le temps de transport le plus élevé (28 mn en moyenne). Là encore ce sont les apprentis de la région parisienne les moins favorisés. Malgré ces disparités, la proximité du domicile constitue un critère important dans le choix de l'entreprise.



Des apprentis globalement satisfaits de leur expérience en entreprise

Les apprentis se déclarent majoritairement satisfaits au quotidien de leur apprentissage. Près de 74 % d'entre eux estiment que les tâches confiées sont intéressantes. **Les apprentis en MC** sont les plus satisfaits (78 %).

Les apprentis **CAP** se positionnent de façon extrême. Ils apparaissent à la fois comme les plus enthousiastes concernant l'intérêt des tâches (35 % très fortement d'accord) et 7 % paraissent déçus à ce sujet (pas du tout/un peu d'accord).

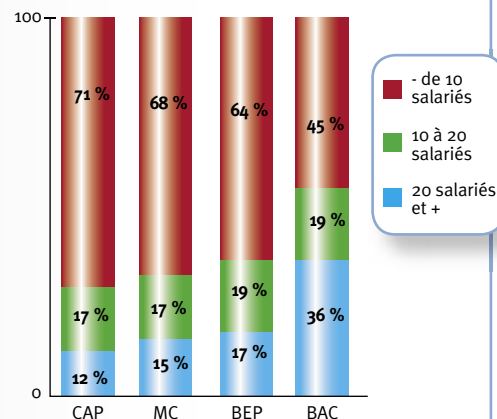


CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES : FORTES DISPARITÉS SELON LES FILIÈRES ET LE DIPLÔME

63 % des apprentis effectuent leur apprentissage au sein d'une entreprise de - 10 salariés. La taille de l'entreprise s'accroît avec le niveau de diplôme. Plus d'1/3 des apprentis inscrit en **BAC pro** préparent leur apprentissage au sein d'une entreprise de 20 salariés et + (18 % pour l'ensemble de la population) alors que 71 % des apprentis **CAP** sont formés au sein d'entreprise de - 10 salariés.

Cette réalité préfigure les futures modalités d'insertion professionnelle des apprentis.

Taille de l'entreprise selon le diplôme préparé



Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006

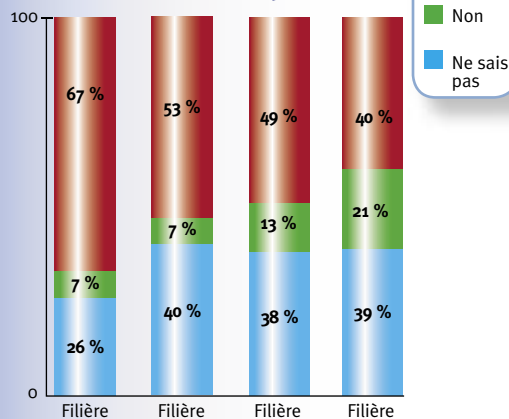
Une réelle projection dans l'avenir

Près d'un apprenti sur deux envisage un jour de se mettre à son compte.

La proportion des jeunes de la **filière moto** est encore plus importante puisqu'ils sont 67 % à envisager cette éventualité contre seulement 40 % pour les jeunes inscrits dans la **filière VI**. Cette projection est sans doute liée à la taille des entreprises dans lesquelles ils exercent.

L'enthousiasme dont témoignent les **apprentis CAP et BEP** se manifeste également à ce niveau, puisqu'ils n'hésitent pas à envisager cette éventualité.

Part des apprentis qui envisagent de se mettre à leur compte



Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006

Malgré le nombre d'indécis (28 %), on constate que **46 % des répondants envisagent de faire un autre apprentissage**. Parmi eux, 82 % souhaitent poursuivre dans leur spécialité.

Cette éventualité témoigne d'un engagement à long terme dans la voie choisie.

On le voit, plusieurs arguments militent en faveur d'une insertion professionnelle potentiellement forte dans le secteur. Cependant, quelques indicateurs relativisent la tendance générale observée et amènent à s'interroger plus précisément sur certaines données.

NAÎTRE DANS UN MILIEU ARTISAN FAVORISE LE RECOURS À L'APPRENTISSAGE

Les apprentis interrogés sont pour une grande part issus des milieux ouvrier, artisan, commerçant et chefs d'entreprise. Le lien entre l'apprentissage et le milieu indépendant reste fort dans le secteur automobile. 80 % des apprentis issus de cette catégorie possèdent une expérience préalable du métier, contre 76 % pour l'ensemble de la population. Près de 57 % de ces mêmes apprentis ont déjà travaillé au sein de l'entreprise.

Cette proximité s'inscrit dans une tradition familiale. Pour 32 % d'entre eux, le père travaille dans une filière en lien avec l'automobile. 21 % d'entre eux possèdent un lien de parenté avec leur entreprise (9,5 % en moyenne) et 22 % des pères ont eux-mêmes suivi un apprentissage (18,5 % en moyenne). La logique de continuité sociale s'opère jusque dans leur capacité à se projeter en tant qu'indépendant puisque 68 % de ces jeunes envisagent un jour de se mettre à leur compte (51 % en moyenne).

Cette proximité du milieu artisan à l'apprentissage s'explique non seulement par la volonté de transmettre un métier et/ou un capital, mais également par le souci de transmettre des valeurs professionnelles et familiales propres au milieu d'origine.



Une orientation fragilisée par la jeunesse des apprentis

❖ 42 % des apprentis, soit 863 jeunes, ont 16 ans au moment de l'interrogation et 49 % ont 16 ans ou moins*.

Une orientation réalisée très jeune avec un projet professionnel encore immature pourrait à terme provoquer une réorientation hors du secteur automobile.

* Il s'agit d'apprentis de 15 ans qui selon la loi peuvent bénéficier d'une dérogation s'ils justifient avoir effectué la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire (15 ans pour les jeunes sortant de 3^e ou ayant effectué 2 ans en centre d'enseignement professionnel ou en classe préparatoire à l'apprentissage, à condition d'avoir 16 ans avant la fin de l'année civile). Article L. 117-3 du Code du travail.

Une orientation par défaut de certains jeunes de la filière VI

❖ 21 % des apprentis en filière VI considèrent qu'il n'y a pas adéquation entre le métier préparé et le métier souhaité.

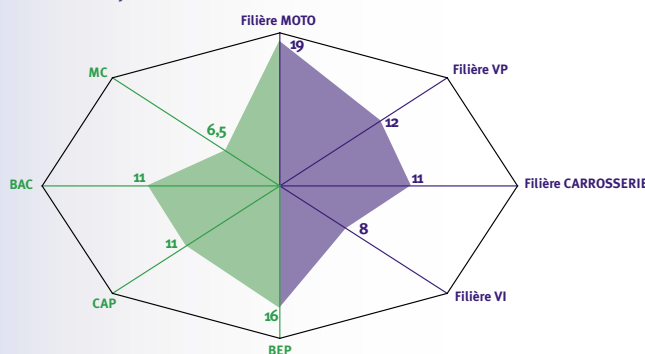
Une analyse des raisons ayant empêché cette orientation montre que certains apprentis font le choix d'acquérir des compétences en VI en attendant d'avoir l'âge pour passer le permis poids lourds et s'orienter vers les métiers de « chauffeurs/conducteurs ».

Une entreprise difficile à trouver pour les apprentis de la filière moto et pour les apprentis BEP

Les apprentis de la filière moto doivent multiplier les contacts pour trouver une entreprise (+ de 19 contacts en moyenne). À l'opposé, les apprentis de la filière VI trouvent plus facilement (- de 8 contacts en moyenne). Face à la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans le secteur VI, les entreprises seraient-elles plus soucieuses de former des apprentis ?

Avec près de 16 contacts en moyenne, les apprentis BEP trouvent plus difficilement une entreprise. En comparaison des autres apprentis, ils possèdent une moindre expérience du métier et de l'entreprise. Le lien de parenté avec l'entreprise est aussi moins fréquent.

Nombre moyen de contacts avant de trouver une entreprise selon la filière et le diplôme



Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006

Des difficultés scolaires anciennes

Le taux de redoublement en primaire est élevé (près d'un apprenti sur deux a redoublé au moins une fois), de même que le redoublement en collège (46 % ont redoublé au moins une fois). Selon

une enquête menée par le ministère que l'éducation nationale, 18 % des enfants entrés en CP en 1997, ont redoublé en primaire*. Seuls 20 % des apprentis de notre échantillon n'ont jamais redoublé.



Plus le niveau monte, moins les apprentis ont redoublé au cours du primaire.

Ainsi, les jeunes en BAC pro ont 2 fois moins redoublé que les CAP (26 %/59 %).

Les apprentis en CAP et en MC sont marqués par un redoublement précoce. 18 % des apprentis CAP ont redoublé leur CP et 15 % des apprentis MC. Seul le taux de redoublement en CP des apprentis BAC pro est similaire à moyenne nationale avec un taux de 5 %. Près de 55 % des apprentis carrossiers ont redoublé au moins une fois en primaire.

* Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2006.

Taux de redoublement des apprentis selon le diplôme et la filière

DIPLÔME	CAP	BEP	MC	BAC PRO	GLOBAL
À redoublé au moins une fois en primaire	59 %	37 %	48 %	26 %	47 %
À redoublé son CP	18 %	7 %	15 %	5 %	13 %
Est passé en 3 ^e générale	39 %	68 %	50 %	77 %	28 %
FILIAIRE	VP	Moto	VI	Carrosserie	GLOBAL
À redoublé au moins une fois en primaire	43 %	47 %	53,0 %	55 %	47 %

Source ANFA Observatoire enquête Attractivité 2006



*Retrouvez tous les numéros autofocus
sur www.anfa-auto.fr*

Observatoire ANFA : Rond point Véga
2 rue Capella - 44470 Carquefou
Tél. : 02 28 01 08 01 • Fax : 02 28 01 00 19
observatoire@anfa-auto.fr • www.anfa-auto.fr

Directeur de la publication : Yves TERRAL
Directeur de rédaction : Philippe MEREL
Rédaction : Béatrice JACQUES, Emmanuelle DUTERTRE,
avec la contribution d'AVAES
Édition : Service Communication ANFA
Design graphique/Impression : TroisQuatorze